heur de ce jour qui fera [illegible] ...tâtu
dien al[illegible] compagne une joie vive ne se mêle pas la liberté d'adresser nos
faires, nous vous répondrons franchement ; mais cette joie est unie, répond-il,
vous possédons l'Ordre du clergé ; nous possédons aujourd'hui l'Ordre
entier de la Noblesse. Ce jour sera célèbre dans nos fastes ; il rend la
famille complette ; il efface à jamais les divisions qui nous ont tous ...

---

(1) Procès-verbal du 27 juin.

(2) Dans la matinée de ce jour, la Noblesse avoit reçu la lettre suivante de Sa Majesté.

Uniquement occupé à faire le bien général de mon Royaume, mais devant par-dessus tout que l'Assemblée des Etats généraux s'occupe des objets qui intéressent [illegible] de la tranquillité, d'après l'acceptation contraire faite de ma déclaration du 23 de ce mois, j'engage ma fidèle Noblesse à se réunir sans délai aux deux autres Ordres en [illegible] de France, du 27 juin 1789.

le rapporteur a annoncé que ces Pouvoirs ont été trouvés en règle, & n'ont éprouvé aucune contradiction. L'Assemblée les a déclarés légitimes.

M. le rapporteur a ajouté que le Comité ayant procédé à l'examen des Pouvoirs de M. l'Evêque d'Autun, n'a trouvé que le procès-verbal de prestation de serment énonciatif de l'acte d'élection, mais non l'acte d'élection même. L'Assemblée a ordonné que M. l'Evêque d'Autun rapportera cet acte dans quinzaine, & que cependant il aura séance & voix délibérative.

M. Bluget ayant fait sur le champ rapport des Pouvoirs qui venoient d'être remis sur le bureau par MM. de Laroche-Négli & Chabaud, l'Assemblée les a reconnus bons & déclarés légitimes.

---

(1) Procès-verbal du 27 juin.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Duke University Libraries

http://www.archive.org/details/memoiresurlapart00clem

MÉMOIRE

SUR LA PARTIE DU GLOBE

DE LA TERRE,

QUI A ÉTÉ LONG-TEMS DÉCOUVERTE,

ET HABITÉE SOUS LE NOM

DE L'ATLANTIDE,

ET DEPUIS

DISPARUE SOUS LES EAUX.

A PARIS,

Chez L. F. LONGUET, Imprimeur, rue des Fossés-Saint-Jacques, No. 2.

AN. 1803.

LR
L.626

ADRESSE

AUX SOCIÉTÉS ACCADÉMIQUES.

MESSIEURS,

J'INVOQUE vos lumières sur les objets de ce Mémoire, qui me paroissent être dignes de vous occuper. Un spectacle frappant dans la physique a fixé mon attention, dans quelques momens d'une étude libre : c'est la considération du cours immense des eaux qui se portent, par l'inclinaison du Globe, depuis l'Océan Atlantique, jusqu'à l'Océan des Indes. J'y distingue deux parties : je ne vois dans la première que l'objet des observations physiques ordinaires, et leurs conséquences nécessaires ; mais

je vois dans la seconde des miracles de physique rares, qui fournissent davantage à l'étude et aux recherches.

Dans la première Partie j'observe, avec plus d'intérêt qu'on ne le fait d'ordinaire; 1°. le grand Mont-Atlas, et sa chaîne de montagnes, qui ont été le premier point de l'ATLANTIDE; 2°. l'Isthme de Cadix qui l'a terminée de son côté; 3°. l'effet de conservation qu'a long-tems produit cet Isthme dans tout le vallon, qui a été depuis submergé par la mer; 4°. le tableau de ce vallon libre, et le cours des fleuves qui le traversèrent alors; enfin 5°. la rupture de cet Isthme, et le dépôt des matières qu'elle a porté de place en place lorsque son torrent a submergé le vallon. Tout cela ne demande que l'*observation*.

Dans la seconde Partie je considère beaucoup plus loin le cours du torrent, continuellement accru par la masse des eaux, qui 1°., joint à lui, rompant le passage des Dardanelles; 2°. s'assemblant dans le Pont-Euxin, qui n'est qu'un lac fermé sans issue; 3°. se portant sur l'Arménie, que cette masse d'eaux

ne peut traverser, chargée comme elle l'est de hautes montagnes ; 4°. ne présente enfin de solution à sa décharge qu'un passage de ces eaux, contre toute vraisemblance, sous l'Arménie même ; fait, démontré cependant par la communication et reparution de leurs cours en la mer Caspienne ; fait assuré par les témoignages les moins douteux des voyageurs, et facile à vérifier.

Après tant de difficultés, vaincues par la nature, on seroit encore surpris de la manière dont se décharge la mer Caspienne, comblée de ce torrent, (n'étant encore elle-même qu'un nouveau lac sans issue), si ce n'étoit un miracle de physique, qui se répète tous les jours dans le mouvement du Globe ; *C'EST que la reprise des eaux se filtre de cette contrée* en une décharge ultérieure, par la distribution, en quatre sources de fleuves, qui vont se décharger jusqu'à la mer. Les observations géographiques suffisent pour assurer ce dernier cours des eaux ; mais le texte de *la Genèse* réduit en deux mots tout le rapport de ce cours, depuis sa naissance. Elle dit d'abord que *de l'Eden sortoient les fleuves* qui le tra-

versoient, *réunis* EN UN SEUL, *fluvius egrediebatur.* Et ensuite elle rapporte la distribution nouvelle de ce *fleuve unique* en QUATRE, *quatuor capita fluminum :* ce sont quatre sources de fleuves nouveaux, qu'elle nomme, comme nous le faisons encore, l'*Euphrate le Tygre*, etc.

Vous êtes, Messieurs, en possession de discuter et de résoudre de pareilles difficultés. Rendez le service aux Lettres de prendre ainsi ce Mémoire en considération, et d'y donner, ou un *aveu*, qui y portera beaucoup de poids, ou une *critique*, qui y répandera beaucoup de lumière.

J'ai l'honneur d'être, avec une respectueuse confiance, Messieurs,

† CLEMENT, *ancien Évêque de Versailles.*

AVERTISSEMENT.

L'OBJET de ce Mémoire *n'est, ni de porter beaucoup d'érudition à la recherche de quelques lieux douteux ou quelques faits, ni de discuter des points difficiles de controverses. Ce n'est que de recueillir, avec plus d'exactitude qu'on ne le fait communément, les observations de physique et les conséquences de raison, qui suivent d'un* fait certain, *et avoué de tout le monde. Ce fait, c'est l'existence notoire du lieu principal de la contrée de l'*ATLANTIDE, LE MONT-ATLAS: *ces conséquences, c'est le discernement des parties inconnues, qui tiennent par une continuité nécessaire à ce point essentiel. Où existent ces parties? Ont-elles été anéanties? Ont-elles été simplement couvertes sous les eaux par la rupture d'un Isthme, et le torrent qu'a produit son détroit? On prouve ici que l'état ancien et les révolutions du vallon de la Méditerrannée, expliquent ces questions. Il est étonnant à*

quel point on a porté les écarts dans une recherche si simple. Des Auteurs, même savans, ont vainement cherché la contrée de l'Atlantide loin du but ; les uns en Amérique, les autres en Syrie, et tel autre jusqu'en Suède. Des commentateurs des Saintes-Écritures se sont encore plus étrangement égarés. Les uns ont cherché, et avec raison il est vrai, l'Eden de la Genèse, dans les mêmes lieux que l'Atlantide, mais avec aussi peu de succès ; les autres l'ont cherché, ou dans le centre supposé de la terre, en un endroit très-vaste, qui renferme les Justes, disparus de dessus la terre, ou jusque dans les planettes même. Une simple observation de ce que l'on a sous les yeux, et des conséquences nécessaires qui en suivent, rejettent tous ces écarts, et dissipent toutes ces difficultés.

MÉMOIRE

SUR la partie du Globe de la Terre, qui a été long-tems découverte, et habitée sous le nom de L'ATLANTIDE, et depuis disparue sous les eaux.

CE ne peut être un sujet de doute que le Mont-Atlas, et la chaîne de montagnes qui en dépendent, ont donné le nom à l'*Atlantide*. Ils sont sous nos yeux. La tradition n'a jamais laissé non plus de doute sur l'ancienne existence de cette contrée, ni même sur le fait qu'elle a été la première habitation des Peuples; mais le fait précis de l'application des autres *parties* de cette Atlantide,

à leur première et leur plus importante partie, n'a point fixé les recherches en cette matière. Les parties qui appartiennent par *continuité* au Mont-Atlas, sont réputées inconnues.

Il est facile cependant de s'assurer de ces *parties exactement* ; 1°. il faut prouver la continuité non interrompue de leur placement avec celui du point connu; 2°. ensuite, de quel côté que ce soit qu'on les indique, il faut qu'elles ayent été libres et habitables, et ensuite couvertes des eaux de la mer; 3°. considérant enfin que ce déplacement apparent de continuité n'a pu être, ou que du côté de l'Océan, ou du côté du vallon, *il faut le trouver du côté de ce vallon*, qui étoit gardé en effet contre l'inondation de l'Océan par l'Isthme placé entre l'Afrique et l'Europe. Là se terminoit l'Atlantide occidentale, puisqu'au-delà ne s'est jamais

étendu de continent. Le fonds de ce vallon présentoit alors une habitation libre, et s'étendoit d'une part depuis cet Isthme, jusqu'au continent de l'Asie ; et de l'autre, en largeur, de la Provence à la Lybie. Telles étoient les autres parties de l'Atlantide, continuées au Mont-Atlas.

Pour parler de sa topographie, la première partie de ce fonds étoit traversée par les fleuves qui abordoient de l'Europe, l'Ebre, le Rhône, le Pô, etc. Dans l'autre partie plus basse, ces fleuves rencontroient *le Nil*, descendant de l'Afrique, et là ne faisoient plus qu'*un seul fleuve avec lui.* Ce fleuve étoit dirigé par la nature sur l'*Archipel* et sur les *Dardanelles*. Il entroit de-là dans le vallon du *Pont-Euxin*, où il rencontroit encore le cours du *Danube*. C'est une chose étonnante que le spectacle que présentoit

dès-lors une si grande masse d'eaux, réunie là dans un lac fermé, sans issue, et portant sur les terres de l'*Arménie*. -- C'est un prodige de physique, qu'il n'appartenoit de vaincre qu'à l'Auteur tout-puissant, qui disposoit de son ouvrage à son gré. Dans le fait, ces eaux reparoissoient à la mer Caspienne, nouvelle contrée où naissent *quatre grands fleuves*, qui vont enfin se décharger en la mer des Indes.

Mais le point essentiel qu'on se propose d'établir ici, *c'est le fait certain que le vallon de la Méditerrannée a été dans son premier état découvert, sans inondation, habitable et habité; parce que la solution de ce fait influe sur beaucoup de questions.*

Ce fait est établi, 1°. sur *le rapport de Moïse et de Platon*; il est justifié 2°. par

la *description topographique du vallon ;* 3°. par la *disposition hydraulique des fleuves* qui abordent dans ce vallon, elle en indique la destination ; 4°. *par le placement de l'Atlas*, au dernier terme du continent ; 5°. par l'*existence de l'Isthme* de Cadez, qui la gardoit d'inondation ; enfin, 6°. par l'époque notoire de *la rupture même de cet Isthme*, qui démontre que ce premier état exista, et qu'il n'est aujourd'hui que couvert par une inondation postérieure.

PREMIÈRE PREUVE.

C'est le rapport des deux plus grandes autorités qui puisse en décider, qui établit d'abord cette proposition, que le premier état du vallon étoit découvert.

LA Genèse de Moïse, et l'Atlantide de Platon. Le Législateur des Hébreux fournit au monde le livre, reconnu pour le plus ancien, conservé par la tradition la plus

religieuse. Or, toute sa narration porte la description d'une contrée précise d'un lieu terminé et circonscrit ; celle d'un verger, qui fut d'abord planté d'arbres, agréables à la vue, et délicieux au goût, qui devient par la suite une terre ingratte, pénible, et que l'homme ne peut cultiver qu'à la sueur de son front, et ces traits ne conviennent qu'au vallon de la Méditerrannée. Moïse rapporte aussi l'histoire des hommes qui occupèrent ce terrein. Il les distingue, en ce qu'il appelle les *enfans de Dieu* une génération de Patriarches, et les *enfans des hommes*, d'hommes forts, de géans ; mais que Dieu laisse marcher dans l'égarement de leurs voies.

Platon se rapporte entièrement, dans son Atlantide, à ce tableau d'un premier placement des hommes. Il ne présente à la vérité

vérité qu'une *tradition* humaine de l'existence du lieu de cette Atlantide, et non du lieu de cette existence ; mais tradition dont la certitude est appuyée de tous les traits de lumière que les hommes exigent en ce genre. Cette *tradition* étoit fondée pour Platon, sur la lumière subsistante des premières générations anti-Diluviennes, qui renouvelèrent le monde après la catastrophe d'un déluge. Les longues vies de ces tems lui présentoient le rapport de témoins qui avoient vécu pendant plusieurs siècles avant et après ce déluge, à neuf cents ans de sa date. Moïse est plus précis, il écrit en *Historien* ; ce qu'il produit paroît même, (selon la remarque d'un savant homme), (1) moins une production d'Auteur, qu'une simple collection des Mémoires gardés dans chaque familles, et que

(1) M. le Médecin Astruc.

chacune s'étoit conservée : la Genèse ne fit que les réunir.

Platon avoit d'ailleurs été jusqu'en Égypte chercher les connoissances anciennes qui faisoient célébrer la *sagesse des Égyptiens*. Elles ne pouvoient que se rencontrer avec celles de Moïse ; car (c'est une observation qu'on ne peut adopter qu'avec confiance) ; cette *sagesse*, si renommée , ne pouvoit être que le produit des lumières qu'avoit répandues en cette contrée le célèbre *Israélite* , venu du sein de la famille d'Abraham , que la providence avoit destiné à sauver l'Egypte , par des prévoyances économiques , qui suppléerent a une longue stérilité. Joseph avoit sans doute communiqué à l'Égypte des lumières plus importantes pendant un puissant gouvernement, dont l'autorité lui étoit confiée sans mesure. Or, Platon rapporte en effet dans
on Atlantide la même existence

Moïse, d'un Monde que lui avoient cité les Égyptiens.

Ce Monde s'étoit rendu célèbre dans l'Atlantide, par le désordre des guerres, et par le placement des Peuples qui s'étoient répandus d'un centre commun sur les trois parties anciennes du globe.

Seconde Preuve.

La description physiquement certaine du Vallon, dans son premier état, lui donne le caractère de contrée habitée.

La topographie de ce vallon répond à l'attente de sa destination, à l'habitation libre des hommes. Ce vallon, d'abord peu profonds, ne servit, dans sa première partie, que de passage aux fleuves qui y abordent, conservés dans leurs lits, sans inondation: ce qu'on y voyoit, pour l'arrosement même, n'étoit qu'un lac,

formé par une ascension d'eaux, spontanément élevée, qui n'étoit apparemment qu'une filtration de l'Océan (1). Une seconde partie du vallon, beaucoup plus profonde, recevoit ces mêmes fleuves descendans du Nord sur le continent de l'Afrique et la Lybie. Là ils étoient nécessairement repoussés par ce continent, et conduits d'abord par des sinuosités naturelles du côté de l'Orient. Ils y rencontroient le cours du *Nil*, venant d'Égypte, et se mêloient avec lui en un *seul fleuve*, dirigé sur l'Archipel. Tous les faits de la Genèse s'adaptent à cette topographie. Platon présente là, comme Moïse, l'existence de cette contrée, que son Critias ne charge en ce point que trop

(1) La Genèse et le Critias de Platon rendent ce fait certain.

de faits, étrangers à cette existence locale.

Au lieu de cette description, *physiquement démontrée* du vallon, les Savans n'ont formé que de pures conjectures pour fixer le placement du Paradis terrestre, de la Genèse de Platon, et de l'Atlantide, lorsqu'il étoit si simple de les trouver conservés, et couverts sous la masse des eaux.

TROISIÈME PREUVE.

La disposition hydraulique des fleuves, au point de la descente de leur cours dans le vallon, fait preuve que son état fut d'abord libre et découvert.

LA topographie du vallon ne laisse ignorer à personne les fleuves qui le traversoient; mais, ce qui n'est pas assez observé, c'est ce qui concerne *la descente de leur cours ordinaire en une inclinaison précipitée*, leur rapidité à l'abord

et avant leur arrivée au vallon. Or les loix de la plus savante hydraulique expliquent les raisons de cette inclinaison, et prouvent que ce vallon étoit libre dans son premier état; car cette disposition physique étoit évidemment pour ménager tellement le cours de ces fleuves, qu'ils aboutissent en y entrant, non comme à un niveau d'eaux déjà formé à la hauteur de leur continent, mais comme pour le disposer à occuper (dans le fonds libre d'un vallon découvert), des lits, destinés à l'y traverser sans inondation; c'est ce qu'il sera toujours facile de démontrer.

QUATRIÈME PREUVE.

Le placement de l'Atlas, comme premier point de l'Atlantide, à l'extrémité du continent d'Afrique, prouve de même l'existence libre et découverte du vallon.

QUE l'Atlas, placé au point du con-

tinent, où il est, fut toujours, selon l'opinion des Peuples, le dernier terme de l'habitation des hommes; c'est ce qu'on exprimoit en l'appelant *les Colonnes d'Hercule*, comme dernier terme de cette contrée. Or, en admettant ce fait certain, on est forcé d'en conclure aussi la certitude de l'état libre du vallon. La preuve en est qu'étant nécessaire de placer en continuité du Mont-Atlas les terres qui composoient l'Atlantide, il faut trouver cette continuité dans la liberté d'un terrein, qui y tenoit sans discontinuité, et il n'y avoit là que le vallon dont il s'agit. Or, ce ne pouvoit être au-delà du dernier terme du continent, et dans l'Océan; c'est donc du côté du vallon, et aux pieds de l'Isthme de Cadez.

CINQUIÈME PREUVE.

L'existence seule d'une Isthme, qui gardoit le vallon contre l'inondation, annonce son état libre et découvert.

L'ISTHME de Cadez fut sans doute destinée à communiquer les deux parties du Monde l'une à l'autre, l'Europe avec l'Afrique ; mais c'étoit en même tems une suite de la conservation du vallon, et son effet le plus important, que la *conservation qu'il opéroit de l'habitation des hommes.*

SIXIÈME PREUVE.

La rupture de l'Isthme de Cadez rend elle-même sensible la preuve de la liberté du vallon de la Méditerrannée.

LA rupture même de l'Isthme, dont on pourroit tirer une objection contre

la liberté du vallon, en dissipe l'objection, par cela même qu'elle fait preuve des causes de disparution de ce qu'il contenoit. Enfin les effets mêmes de cette rupture, (qui appartiennent à l'état de ce vallon), en justifient l'existence, anciennement libre, puisque les dépôts connus du torrent des eaux du détroit, transportés de place en place, fournissent les preuves de la libre existence du vallon. Le transport qui composoit la masse même de l'Isthme, fut le *premier dépôt* transporté. On le tient pour constaté sur les côtes de la Provence, en une plaine de sept lieues d'étendue, qu'ont connu les auteurs anciens; et que les derniers historiens de Provence regardent comme certain, d'autant qu'on n'en peut chercher ailleurs l'origine. Le vallon présente, en la *suite de ce dépôt*, ce que porte de place en place un tel

torrent : ce furent les matières que produit l'élément de la mer après les plus grandes tempêtes, et la violence de leur inflammation. C'est d'abord un *dépôt de nitre, de bitume, de sel, et de toutes matières inflammables* : c'est ce qui compose toutes les terres d'Italie, aux pieds de l'Appennin, et jusqu'aux volcans du Vésuve et de l'Etna, des Isles de Liparie et de la Calabre. Le *dépôt suivant* sont les *sables* qui couvrent la Lybie; et enfin le simple torrent *des eaux*. A ce point, que reste-t-il, sinon que les loix de la nature forcent une si grande masse d'eaux d'aller trouver sa décharge, par un cours soutenu, *jusqu'à la mer des Indes*? Il n'y a là rien qui tienne à système et conjecture; c'est la pure marche et l'effet nécessaire de la nature. Le texte même de la Genèse n'y laisse aucun doute, lorsqu'il joint ex-

pressément la sortie des quatre fleuves unis en *un seul*, à sa reprise, par de nouvelles sources des *quatre fleuves* dénommés, et qui terminent leurs embouchures à la mer.

Beaucoup de Lecteurs trouveront peut-être ce Mémoire écrit avec trop de confiance dans ses assertions ; c'est l'effet de la persuasion personnelle de l'Auteur, qu'inspirent les bases d'une physique certaine, sur lesquelles il se fonde, et l'exactitude des conséquences qu'il en tire. Si le Public accueille cet essai, on suppléra par des *Notes*, pour satisfaire à la force des preuves, par tous les développemens nécessaires. Il sera toujours intéressant de revenir sur les détails du vaste cours des eaux que produit l'inclinaison du Globe, de l'Océan occidental, à l'Océan oriental ; du grand

Océan de César, à celui d'Alexandre; du premier placement enfin des hommes dans l'Eden de la Genèse, comparé en son rapport avec l'Atlantide.

Ainsi, il peut être utile de donner sur ce Mémoire des développemens, capables d'y répandre le plus grand jour, et ils sont prêts; 1°. sur la conformité et l'identité même de l'Eden de la Genèse, de l'Atlantide de Platon, et du vallon de Méditerrannée.

2°. Sur le fonds et le *bassin de ce vallon;* sa distribution, dont *moitié* moins profonde, qui sert de passage aux fleuves d'Europe, et la *moitié* plus basse, où ils se réunissent en un seul fleuve, ainsi que sur le *lac* de l'Eden, mentionné également dans la Genèse et dans l'Atlantide de Platon.

3°. Sur l'énoncé de la Genèse, *fluvius egrediebatur*, et l'expression de *Quatuor Capita ;* savoir, l'Euphrate, le Tygre, le Géhon et le Phison.

4°. Sur la *rupture de l'Isthme de Cadez*, et ses effets ; savoir, l'état du dépôt de *la plaine de Crau*, et les autres dépôts, soit de volcans en Italie, soit de sables en Lybie.

5°. Sur la rapidité de la descente des fleuves d'Europe au fonds du vallon de Méditerrannée, sans l'inonder.

6°. Enfin, sur le passage d'un immense torrent d'eaux par les Dardanelles, traversant le Pont-Euxin, et communiquant certainement à la mer Caspienne par un passage souterrain, que la physique démontre, et qu'atteste la tradition des Géographes.

FIN.

Assemblée, je ne me permettrois cependant pas cette démarche, si je ne croyois répondre au vœu des Gentilshommes que j'ai l'honneur de représenter. Je ne puis voir, Messieurs, sans attendrissement, le tableau majestueux & touchant de la réunion si désirable de la plus grande partie des Représentans de cette Nation, dont le bonheur futur fait votre unique ambition. C'est avec la joie la plus vive que je me plais à penser que bientôt tous les Ordres, animés du même désir, & réunis par les mêmes sentimens, n'auront plus qu'un même vœu. C'est cette époque que tout Citoyen patriote attend avec la plus grande impatience, comme le seul moyen de donner au Roi les marques les plus tendres de notre amour, & de payer à la Nation le tribut qu'elle a droit d'attendre de nous (1) ».

LIX. Rapport de la vérification de plusieurs Pouvoirs.

M. Bluget, Curé de Riceys, a fait rapport de plusieurs Pouvoirs examinés au Comité de vérification tenu la veille. Ces Pouvoirs sont ceux de M. l'Archevêque de Paris, de M. l'Evêque d'Orange, de M. [illegible] Député de la sénéchaussée de

Un de MM. les Secrétaires ayant pareillement rendu compte des Pouvoirs remis sur le bureau par M. Veyrard, par M. le Comte de Parcieux, & par M. le Marquis de Bouran, deux de M. Veyrard & de M. le Comte de Parcieux ont été reconnus en bonne forme & déclarés légitimes. A l'égard de M. le Marquis de Bouran, le procès-verbal de son élection n'étant pas rapporté, l'Assemblée a ordonné qu'il le seroit dans quinzaine, & que cependant M. le Marquis de Bouran auroit séance & voix délibérative (1).

M. l'Archevêque de Vienne, Président, a dit : « Messieurs, nous sommes contens de votre amour & notre respect pour le Roi, nos vœux pour la paix & votre zèle pour le bien public (2). »

M. le Duc de Luxembourg a dit : « Messieurs, l'Ordre de la Noblesse

(1) La question relative à la députation du Clergé de la Province de Languedoc, a été renvoyée à l'Assemblée générale.

(2) Le Président de l'Assemblée des Notables, en prononçant ces paroles, a fait une faute de langage, qui a été relevée par quelques Journalistes. Il a dit : *votre zèle pour le bien public*, au lieu de dire : *votre zèle pour le bien du public*. Cette faute, qui n'est pas grave, ne mérite pas d'être relevée, si ce n'est pour montrer que les Journalistes ne sont pas toujours infaillibles.